

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 MARS 1851.

Budget des dépenses de la Chambre des Représentants, pour l'exercice 1852.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION DE COMPTABILITÉ (1).

PAR M. DE MAN D'ATTENRODE.

MESSIEURS,

Nous venons, en conformité de l'art. 83 de votre règlement, soumettre à votre approbation le Budget des dépenses nécessaires à l'entretien du palais où vous siégez et au service de votre session annuelle.

La vérification et l'apurement des comptes de l'exercice 1849 ont fixé d'abord l'attention de votre commission.

Voici le résultat de son examen :

Le crédit alloué pour les dépenses de cet exercice s'élève à la	
somme de	fr. 461,095 24
Les sommes dépensées s'élèvent à.	456,315 92

L'excédant de crédit est donc fixé à	fr. 4,779 32
--	--------------

et il y a lieu de l'annuler comme excédant les besoins.

La commission de comptabilité ayant reconnu la régularité des dépenses effectuées pendant l'exercice 1849, par la vérification des pièces justificatives annexées à l'état récapitulatif, a revêtu le compte de son approbation.

Le crédit nécessaire aux besoins de l'exercice de 1852 est évalué à 435,500 francs, d'après l'exposé fait par MM. les Questeurs.

(1) La commission, présidée par M. DE LEHAYE, se compose de MM. BRUNEAU, MOREAU, OSY, LESOINNE, TREMOUROUX et DE MAN D'ATTENRODE, secrétaire-rapporteur.

Ce crédit est subdivisé en 18 littera ; le tableau ci-annexé indique les services auxquels il est destiné et les chiffres du Budget proposé pour 1852, comparés à ceux de 1851.

L'indemnité destinée aux membres de la Chambre n'a été calculée que pour sept mois de session, parce que les élections parlementaires devant avoir lieu en 1852, il est probable que vos séances ne se prolongeront pas au delà du mois de mai.

Un crédit extraordinaire de 3,500 francs, réclamé par la questure pour améliorer le système de ventilation de votre salle, est compris dans l'état des dépenses qui vous sont proposées.

Le crédit nécessaire est estimé à 435,500 francs; celui que vous adopterez sera consigné au Budget des Dotations.

Le Secrétaire-Rapporteur,

Bⁿ DE MAN D'ATTENRODE.

Le Président,

DE LEHAYE.

PROJET DE BUDGET DES DÉPENSES
POUR LE SERVICE INTÉRIEUR DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.
(EXERCICE 1852.)

N° D'ORDRE.	NATURE DE LA DÉPENSE.	CRÉDITS ALLOUÉS POUR 1851.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR 1852.	
		Ordinaires.	Extraordinaires.	Ordinaires.	Extraordinaires.
1	Indemnité des Représentants (a)	517,000	"	278,000	"
2	Traitement du greffier	5,000	"	5,000	"
3	— du commis-greffier.	2,500	"	2,500	"
4	— du commis au greffe	1,800	"	1,800	"
5	— du bibliothécaire.	5,000	"	5,000	"
6	— du commis à la bibliothèque et aux archives.	2,000	"	2,000	"
7	— des sténographes	22,000	1,500	22,000	"
8	— du chef-huissier	1,700	"	1,700	"
9	— du 1 ^{er} huissier de salle	1,450	"	1,450	"
10	— du 2 ^e id.	1,400	"	1,400	"
11	— de 9 messagers, dont un expéditionnaire .	10,800	"	10,800	"
12	— de la concierge	1,050	"	1,050	"
13	Salaire des gens de peine	3,700	"	3,700	"
14	Achat de livres et documents utiles aux travaux de la Chambre.	5,000	"	5,000	"
15	Impressions des documents relatifs aux anciennes assem- blées législatives du pays.	3,000	"	3,000	"
16	Impressions pour le service de la Chambre	40,000	"	40,000	"
17	Fournitures de bureau, chauffage, éclairage, ameuble- ment, entretien des bâtiments, reliures, menues dé- penses	59,600	"	59,600	"
18	Prix d'une seconde chaudière pour le chauffage. . . .	"	2,000	"	"
"	Ventilation de la salle des séances	"	"	"	5,500
		461,000	5,500	422,000	5,500
		464,500	"	425,500	"

(a) Indemnité calculée sur 7 mois de session, 93 membres touchant l'indemnité.